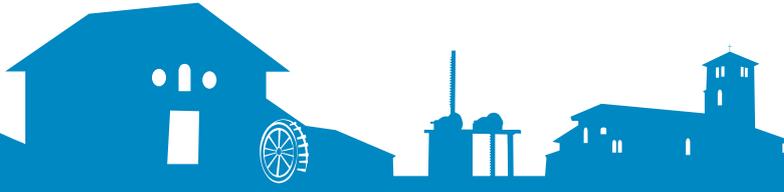


# OUN NE SOUM

## Sort en Chalosse

Magazine  
d'informations  
municipales  
**N° 35**  
Janvier 2018



SORT EN CHALOSSE

## Une école fleurie et accessible...

FIBRE OPTIQUE  
Le haut débit en 2018 !





**P. 3**  
Le mot du Maire

**P. 8 & 9**  
Aménagements paysagers



**P. 10 & 11**  
École : accessibilité pour tous

**P. 28**  
Histoire du nom de  
la commune



## État civil



### Naissances

Lily Katy Grillet, 18 novembre 2016  
Alexia Juliette Picaroy, 12 décembre 2016  
Justine Anne Bonfils, 20 décembre 2016  
Tom Sieurac Martin, 29 décembre 2016  
Chann Julien Perez, 13 janvier 2017  
Tom Yves Daniel Lagrue, 18 juin 2017  
Maël Roland Lafaye, 4 juillet 2017  
Dany Barros Leal, 27 juillet 2017  
Nathanaël Philippe Cédric Franquet, 11 octobre 2017

### Mariages

David Antonio Goncalves et Sandrine Nogues, 22 juillet 2017  
Cyril Christian Lamaison et Carine Jackie Brigitte Moreau, 5 août 2017  
Ludovic Pierre Pouysegu et Graziella Fabiola Graffin, 26 août 2017  
Michaël Stéphane Grillet et Aurélie Lafarie, 9 septembre 2017

### Décès

Gilles Paul Puyraimond, 15 mai 2017  
Andrée Pierre, 17 juin 2017  
Marc Louis Rodriguez, 3 août 2017  
Fabien Jean René Elizondo, 14 octobre 2017  
Fabien Duprat, 12 novembre 2017  
Jeanne Georgette Preuilh, 17 novembre 2017

Magazine d'informations municipales Oun ne soum - N° 35 - Janvier 2018 - 40180 Sort en Chalosse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lahourcade

Rédacteurs : Sabine Labarbe, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet, Christophe Proust, Fabienne Vieira  
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité

Crédit photos : Commission communication, Associations

Conception et impression : Thierry Dupéré Communication

Dépôt légal : N° 1322- Janvier 2018

Distribution & tirage : Mairie de Sort en Chalosse - 450 exemplaires



## 2017, année charnière

### Sur le plan départemental

L'année 2017 a bien mal débuté avec une récurrence du virus de la grippe aviaire dès le mois de janvier entraînant un dépeuplement massif d'animaux sur le département, particulièrement sur notre commune qui fut très fortement impactée. La période de vide sanitaire imposée par les pouvoirs publics et les investissements consentis pour répondre aux exigences imposées en matière de protection sanitaire ont mis en grande difficulté financière les éleveurs-gaveurs landais. Les six derniers mois ont été épargnés mais l'inquiétude est présente, car une nouvelle pandémie n'est pas imaginable, les conséquences en seraient désastreuses pour de nombreuses familles vivant de cette production, pour l'économie de nos terres de Chalosse et celle de notre département. Souhaitons que l'arsenal de mesures déployé permette d'éviter le pire.

Le 21 mars 2017 disparaissait Henri Emmanuelli, une figure politique emblématique des Landes, un personnage charismatique au verbe parfois acéré dans un discours mêlant finesse et ironie. Un esprit subtil, un homme politique engagé, profondément attaché à notre département qu'il a présidé pendant plus de trente années, il laissera derrière lui l'empreinte de son idéal politique.



**Jean-Pierre Lahourcade,**  
Maire de Sort en Chalosse

### Sur le plan intercommunal

L'entrée en fonctionnement de la communauté de communes Terres de Chalosse est effective depuis le premier janvier 2017, avec quarante neuf conseillers communautaires titulaires et vingt-cinq suppléants, issus des conseils municipaux des trente-quatre communes concernées. Le rythme de travail a été soutenu au fil des nombreuses réunions du conseil communautaire et des commissions. Les thèmes majeurs ont concerné l'uniformisation du fonctionnement en matière de gestion et de finances, les prises de compétences nouvelles et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La complexité de son élaboration et les obligations d'échéances programmées font du PLUi le sujet qui nécessitera la plus grande implication jusqu'en 2019, mettant en jeu la commission urbanisme-habitat, le comité de pilotage et la conférence intercommunale des maires.

La commune est impliquée dans la constitution de ce dossier complexe, avec le conseil municipal qui a validé les travaux de la commission communale - PLUi - sur les zones urbanisables. Des propositions ont été présentées mi-novembre au comité de pilotage communautaire en présence du bureau d'études Artélia partenaire technique de la communauté de communes. Des contraintes existent sur notre commune, notamment en raison de l'absence d'assainissement collectif. Je mettrai toute mon énergie pour faire aboutir notre dossier.

Nous avons, par ailleurs, réalisé et remis fin décembre au bureau d'études un travail préparatoire sur les zones agricoles et naturelles.

### Sur le plan communal

L'année 2017 aura marqué la mi-parcours du mandat municipal, trois années durant lesquelles nous avons régulièrement investi en matière de travaux, fidèlement à notre programme :

En 2014 pour l'entretien et la rénovation de bâtiments communaux (14 569 € TTC).

En 2015 pour la rénovation de l'église (51 246 € TTC).

En 2016 pour l'entretien des bâtiments scolaires et de l'atelier communal et pour le goudronnage de trois chemins communaux en vue de leur inscription dans le plan de gestion communautaire (45 149 € TTC).

En 2017 pour le goudronnage d'une partie du chemin de Lesté et la première tranche de notre Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) avec la mise en accessibilité des bâtiments scolaires et de la salle des associations (35 638 € TTC).

En 2018 sera engagée la seconde tranche de l'Ad'AP, dans le cadre du projet de rénovation et de mise en accessibilité de la salle polyvalente et du moulin, projet estimé à 432 000 € TTC.

Le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux se poursuivra jusqu'en 2021 pour un coût prévisionnel de 130 000 € TTC, ce qui porterait l'investissement global à quelques 690 000 € TTC pour les travaux engagés depuis le début du mandat.

Les prochaines écritures budgétaires demanderont de la raison et de la rigueur, un sentiment renforcé par l'absence de visibilité à long terme sur les moyens dont nous disposerons pour assurer notre fonctionnement et notre autonomie financière.

Une page s'est tournée cet été avec les départs en retraite d'Yveline Camiade et de Geneviève Aguerre qui ont travaillé respectivement trente-huit années et vingt-neuf années pour notre commune... mais qui ne les connaît pas ? Certainement pas les centaines d'élèves qui les ont côtoyées au sein de notre école, à la cantine, en garderie ou durant les TAP, certainement pas les parents de ces enfants-là ; autant dire très peu de sortois et de sortois. Agents multitâches, elles ont également assuré l'entretien des bâtiments scolaires, de la mairie et du gîte communal, parfois même participé à la confection de repas pour l'école et enfin, avec leur collègues d'alors, assuré le service à l'occasion du traditionnel repas de janvier offert aux aînés sortois. Elles eurent enfin la lourde responsabilité de tenir chacune une régie de recettes, de cantine pour Yveline et de garderie pour Geneviève.

Ce fut un grand plaisir de les recevoir avec leurs familles le 29 septembre 2017 au restaurant scolaire, symbole de leur investissement professionnel. Ce fut un honneur de les remercier pour leur conscience professionnelle sans faille et leur souhaiter une bonne et heureuse retraite, amplement méritée.



## Carte Nationale d'Identité : mode d'emploi

Au cours de l'année 2017, les démarches pour obtenir une carte nationale d'identité (CNI) ont changé. Les départements ont basculé les uns après les autres sur un nouveau système biométrique. Dorénavant, les cartes d'identité ne peuvent plus être délivrées dans notre mairie, mais seulement par celles équipées d'un centre de traitement numérique.

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice "Pré-demande CNI" est mis en place pour une première demande de CNI ou un renouvellement depuis le 15 mars 2017 dans les Landes.

La demande de CNI, ou le renouvellement de celle-ci, reposait auparavant sur un document CERFA. Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA. Pour simplifier les démarches, une pré-demande s'effectue en ligne sur le site ANTS, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, établissement public administratif français placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. La pré-demande n'est pas obligatoire mais elle facilite le traitement des données et raccourcit le délai d'obtention.

Ensuite, il convient de contacter une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil. L'agent recueillera vos empreintes digitales et procédera à la vérification des pièces justificatives (photos d'identité, justificatifs de domicile...). Seules 18 mairies sont équipées dans les Landes : les plus proches de Sort en Chalosse sont Dax et Saint-Paul-lès-Dax.



## Le PACS en mairie depuis le 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. La gestion du Pacs en mairie, et non plus au tribunal, est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant :

- Soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- Soit à un notaire

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.



## Aide à la personne

### La téléalarme

Créé en 1986 par le Conseil Général des Landes, le service téléalarme permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.

La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel (bracelet, montre ou collier) que vous devez porter sur vous. En cas d'incidents (malaise, chute, cambriolage...) une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours. Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique avec des renseignements, établie avec l'abonné lors de sa demande d'installation.

La demande doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil départemental des Landes. Sa location coûte 30 € / trimestre.

Dans notre commune, la municipalité vous offre une possibilité de prise en charge partielle ou totale (jusqu'à 100% pour les personnes non imposables).

### Portage de repas

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser à l'ADMR de Montfort au 05 58 98 47 19. Le prix s'élève à 7 € auxquels s'ajoute la part portage de 5 €, soit un total de 12 €/repas. Ces prix sont révisés tous les ans. À compter du printemps 2018, le CIAS prendra le relais pour assurer la gestion et la livraison des repas. Le coût ne sera plus que de 6,20 €/repas.

### CIAS des Terres de Chalosse

Être accompagné, aidé, soutenu pour les gestes du quotidien est essentiel pour de nombreux habitants en perte d'autonomie. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Terres de Chalosse vous propose une palette d'aide à la personne dans le but d'envisager une solution humanisée de maintien à domicile. Aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour ou porteurs de repas interviennent au foyer des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien. Que cela concerne la perte d'autonomie ou des situa-

tions de handicap, elles accompagnent les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie courante : ménage, repas, courses, promenade... Des tâches qui semblent anodines mais qui peuvent rapidement devenir insurmontables pour les plus fragiles. Ainsi elles permettent à nos seniors de retrouver une certaine autonomie et contribuent aussi à maintenir un indispensable lien social.

Ces aides peuvent être partiellement financées selon votre situation par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSI...), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil départemental pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Le montage des dossiers est effectué en mairie. Le CIAS comptabilise plus de 150 heures par mois d'aide à domicile pour sept personnes domiciliées sur la commune de Sort en Chalosse, réparties entre aide-ménagères et auxiliaires de vie.

### Contact :

Email : [cias@terresdechalosse.fr](mailto:cias@terresdechalosse.fr)

Tél : 05 58 56 23 60

## Le repas des aînés

Ce dimanche 8 janvier 2017, par un temps glacial, une centaine de Sortois et Sortoises de 65 ans et plus ont été invités par la municipalité au traditionnel repas de début d'année.

C'est un temps pour se retrouver, échanger, discuter, tout en dégustant un excellent repas. Le menu (crème de légumes, pavé de merlu, suprême de pintade, fromage de

brebis, entremets chocolat mangue) était concocté par notre cuisinier Thierry Seize, aidé au service par nos employés municipaux Geneviève Aguerre, Pascale Bine-truy, Yveline Camiade, Serge Castro-Reis, Evelyne Danhil et Thierry Vis.

### Toujours plus de monde !

Au fur à mesure, l'ambiance se réchauffe et

tous les convives passent un sympathique et agréable moment. Si notre doyen présent reste René Delplanque, notre benjamine s'appelait Martine Eyraud pour cette édition 2017. Nous sommes heureux d'observer une stabilité voire une augmentation sensible de participants à cette journée festive, preuve qu'elle est attendue et appréciée... même des jeunes aînés !



Le repas offert par la municipalité aux aînés.



## Commune de Sort-en-chalosse Bilan 2016



### Fiche d'identité SIETOM

Population : 77 171  
 Nombre de points tri : 1 pour 356 hab  
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 15 hab

### Fiche d'identité de la commune

Population : 958  
 Nombre de points tri : 1 pour 479 hab  
 Nombre de conteneurs verres isolés : 0  
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 15 hab

### La collecte ordures ménagères

Tonnage SIETOM : 16 109 tonnes  
 Ratio SIETOM en kg/hab : 209  
 Ratio national en kg/hab : 269

Tonnage annuel collecté sur la commune : 200  
 (ratio SIETOM x population commune)  
 Jour(s) de collecte : vendredi

### Le compostage individuel

7 composteur(s) distribué(s) en 2016  
 105 foyers équipés soit 28 % de la commune

### La collecte sélective

Classement commune  
 2016 : 115 /123

Rappel 2015  
 104 /124

(établi en cumulant l'ensemble des performances de tri)

### Bilan des collectes du SIETOM et de la commune

Matériau	SIETOM		Commune		Ratio commune /ratio SIETOM
	Tonnage Collecté (en T)	Ratio (en kg/hab)	Tonnage Collecté (en T)	Ratio (en kg/hab)	
P	1 987	25,8	15,3	16	⊖
E	538	7,0	4,7	4,9	⊖
V	2 131	27,6	20,2	21,1	⊖

P= Papier E= Emballages V= Verre

### Evolution des collectes de la commune



## Pourquoi trier ?

Économie de ressources naturelles, recyclage et valorisation des matériaux, création d'emplois dans les collectivités, les entreprises, les usines, protection de notre sol, notre eau... et donc notre santé !

Le non-tri entraîne une perte d'argent et participe à l'augmentation des taxes que nous payons (TEOM = taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Apporter le verre, le papier et plastiques au point tri permet d'économiser l'eau, la matière première (sable-bois-pétrole), de réduire les coûts de traitement de ces matières ainsi valorisées.

**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE  
 BRIQUES ALIMENTAIRES  
 EMBALLAGES METALLIQUES**

OUI

NON

CITEO

**TOUS LES PAPIERS ET LES PETITS  
 EMBALLAGES EN CARTON**

OUI

NON

⚠ Les gros cartons → à la déchetterie

CITEO

**BOUTEILLES, BOCAUX  
 ET POTS EN VERRE**
LA LIQUE  
 Commune de Chalosse

OUI

NON

Sans capsule, ni bouchon, ni couvercle

CITEO



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DES EAUX  
D'ESCHOURDES

## Syndicat des Échourdes

### Le service public d'eau potable

Au 31/12/2015 : 21 432 habitants, 10 193 abonnés

Au 31/12/2016 : 21 618 habitants, 10 355 abonnés

Le volume d'eau prélevé durant l'exercice 2016 est de 2 865 958 m<sup>3</sup> (- 5,3%)

Le service possède deux stations : Donzacq et Maylis. Le traitement se fait au bioxyde de chlore sur les deux stations.

Le linéaire du réseau de canalisations d'eau potable renouvelé en 2016 est de 6,74 kilomètres.

### Qualité de l'eau

100% des 54 analyses effectuées en microbiologie sont conformes.

100% des 42 analyses effectuées en paramètres physico-chimiques sont conformes.

Facture type	au 01/01/2016 en €	au 01/01/2017 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	27,14	27,14	0%
Part proportionnelle	43,2	43,2	0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	70,34	70,34	0%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	20,42	21,76	6,6%
Part proportionnelle	33,66	33,55	- 0,3%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	54,08	55,31	2,3%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	9,48	8,99	-5,2%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	37,2	38,4	3,2%
TVA	9,41	9,52	1,2%
Montant des taxes et redevance pour 120 m <sup>3</sup>	56,09	56,91	1,5%
<b>Total</b>	<b>180,51</b>	<b>182,56</b>	<b>1,1%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,5</b>	<b>1,52</b>	<b>1,3%</b>

### Assainissement non collectif

Les tarifs applicables au 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivants :

Tarifs (HT)	01/01/2016	01/01/2017
<b>Compétences obligatoires</b>		
Tarif du contrôle des installations neuves (en €)	62	62,08
Tarif du contrôle des installations existantes (en €)	62	62,08
Tarif du contrôle des installations sur CU (en €)	25	25,03
Tarif du contrôle de conception sur PC (en €)	25	25,03
Tarif du contrôle de réalisation des travaux (en €)	60	60,08
Tarif du contrôle hors planning (en €)	90	90,12
<b>Compétences facultatives</b>		
Mise à jour du fichier des installations	1150	1150
Gestion de communication	517	517
Factures émises	0,63	0,63





## Quelques aménagements paysagers réalisés dans l'année

**L**e massif face à l'entrée de la garderie a pris du volume et s'est embelli d'un paillage minéral.

Le parc près de l'étang continue de se modeler avec la plantation d'une gunnera (rhubarbe géante) qui bénéficie d'un espace conséquent pour se développer.

Les abords de la source se sont enrichis de quelques iris et de persicaires.

Le sentier des écoliers reliant le parc à l'entrée du groupement scolaire est maintenant praticable à pied et à vélo.

### Quelques techniques de désherbage

Engagée depuis plusieurs années dans la préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages, la municipalité soutient les employés communaux dans le développement de bonnes pratiques telles que :

- La tonte raisonnée et adaptée aux différents sites plus ou moins fréquentés
- Le fauchage moins fréquent des bords de route en laissant l'herbe plus haute
- Le désherbage thermique sur la grave
- La pose de paillage minéral et végétal.

## Entretien du cimetière

Le nettoyage et le désherbage du cimetière se sont faits pendant très longtemps par pulvérisation de produits chimiques.

Ces méthodes sont maintenant abandonnées depuis trois ans avant même la réglementation en vigueur depuis janvier 2017 qui interdit aux collectivités territoriales l'usage des produits phytosanitaires. Le sol saturé de désherbant chimique a ralenti la pousse des herbes sauvages. Mais aujourd'hui, ces adventices envahissent allègrement les allées. Nos employés ont pour mission de conserver les allées principales encailloutées.

Les petits passages sont dégagés des hautes herbes manuellement. Les herbes rampantes sont respectées. La municipalité sollicite les familles propriétaires de concessions à contribuer à l'effort collectif d'entretien.



## Petit événement botanique...

Dans le jardin de Monsieur Marcel Mollon, une agave d'Amérique a fleuri. Jusque là, rien d'extraordinaire. Mais lorsque vous saurez que cette plante ne fleurit qu'une fois dans sa vie avant de dépérir totalement, que le spécimen qui orne le jardin de monsieur Mollon est âgé de plus de quarante ans (planté avant 1977 !) et que la fleur peut atteindre dix mètres de haut, vous apprécierez alors le caractère exceptionnel de l'événement.

### Une passion au service de la commune

Monsieur Mollon, alors qu'il était élu, avait en charge l'élaboration et l'entretien des premiers massifs de notre village. Lorsqu'il quitte le conseil municipal, Monsieur Jean-Jacques Cassiède, maire, lui propose de poursuivre cette tâche avec l'aide du Club des Aînés.

Rien d'étonnant à ce que cette plante d'ornement se sente suffisamment bien dans cet environnement pour nous gratifier de ce superbe spectacle.





## L'accessibilité pour tous

Comme annoncé dans les précédents bulletins municipaux, notre commune a programmé sur cinq ans des travaux de mise en accessibilité pour ses bâtiments communaux ou installations ouvertes au public non conformes aux normes en vigueur.

Pour l'année 2017, ce sont les écoles et la salle des associations qui ont bénéficié d'un certain nombre d'améliorations pour les personnes à mobilité réduite : remplacement des portes afin de permettre le passage d'un fauteuil roulant, nez de marches adaptés et avertisseurs podotactiles, création d'un plan incliné à l'école primaire avec palier accessible au droit du portail, création d'un espace toilette adapté dans la salle des associations en lieu et place des deux toilettes existantes, mise aux normes de la liaison piétonne entre le portail de la salle des associations et la cour des écoles, aménagements des toilettes extérieures du primaire. Ces travaux débutés au cœur de l'été ont pu être achevés cet automne.

**Huit corps de métier sont intervenus pour un montant global de 34 983 € TTC :**

- Lot menuiserie, Delmon, 10 192 € TTC
- Lot maçonnerie, Pouysegu et Suberchicot, 10 333 € TTC
- Lot sanitaire, Rusalen, 3 759 € TTC
- Lot serrurerie, TSMP, 3 444 € TTC
- Lot goudronnage, Lafont, 2 376 € TTC
- Lot électricité, Bonfils, 2 278 € TTC
- Lot carrelage, De Barros, 1 389 € TTC
- Lot peinture, Saint-Martin, 1 212 € TTC

Ces travaux ont bénéficié :

- D'aides financières de l'État (DETR : 7 243 €),
  - Du Département (FEC : 7 840 €)
  - Et au titre de la réserve parlementaire (6 000 €)
- Soit 72 % de leur montant hors taxes.



### Salle des associations

Les agents techniques ont assuré la réfection des avant-toits de la salle des associations et l'entreprise Saint-Martin a apporté de la fraîcheur aux boiseries extérieures avec une nouvelle couleur (2458 €TTC).

### Église

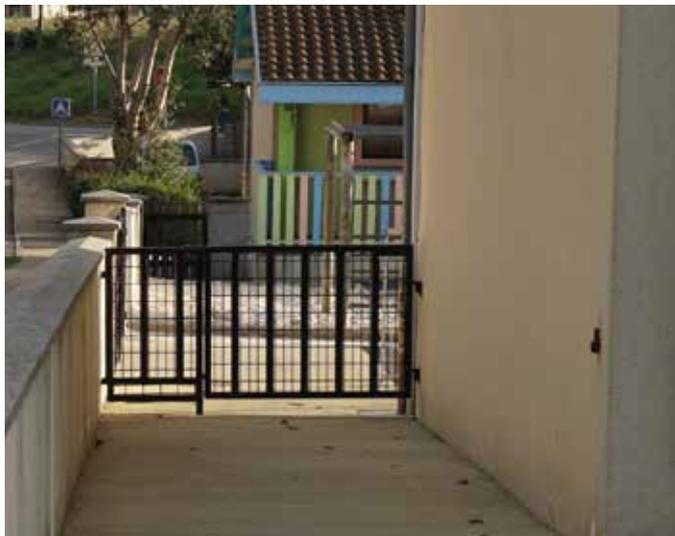
Les enduits des tableaux extérieurs des vitraux de l'église ont été réalisés de main de maître par la compétence d'un bénévole sortois, M. Israël Da Silva, avec le soutien de la commission bâtiment.

Le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux se poursuivra en 2018 dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de la salle polyvalente et du moulin.



### École maternelle

La restauration du garde-corps de l'école maternelle a été assurée par Christian Pierre et Thierry Capou, membres de la commission bâtiments.



### École primaire

La réfection du portail principal d'accès à la cour du primaire et le déplacement du petit portail d'accès à la salle des associations depuis la cour du primaire ont été réalisés en régie.

## Achats matériel

### Salle polyvalente

- 20 tables + 1 chariot : 1478 € TTC
- 1 micro-ondes : 112 € TTC

### Mairie

- Pupitre : 650 € TTC

### Gîte

- 1 réfrigérateur : 300 € TTC

### Atelier (matériel zéro phyto)

- 1 désherbeur thermique : 2628 € TTC
- 1 tondeuse tractée : 1790 € TTC
- Paillage minéral : 437 € TTC
- Paillage végétal : 757 € TTC

### Voirie

- Signalétiques diverses : 650 € TTC

## Voirie

Cette année une voie communale, le chemin de Lesté, a été goudronné sur une longueur de 200 mètres.

Ce travail a été réalisé avec un enduit bicouche par l'entreprise Lafont d'Orthez pour un montant de 5 346 € TTC.





## Le haut débit à Sort en Chalosse en 2018 !



## SYDEC : Des infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Afin de développer la mobilité électrique et de favoriser l'émergence des véhicules propres, le SYDEC a choisi de s'associer avec les quatre départements limitrophes (Dordogne, Gironde, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques) afin d'organiser un service commun de déploiement et d'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Le SYDEC a fait le choix de proposer

des équipements accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique.

Dans les Landes, le réseau d'infrastructures de recharge propose quarante-cinq bornes rapides avec stockage (près de trente minutes de charge) et quarante-sept bornes accélérées (de 1 heure 30 à 8 heures de charge).

Ce projet représente un investissement

de 1 990 000 € dont 80 % financés par l'ADEME, la Région, le Département, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et 20% à la charge du SYDEC, maître d'ouvrage de l'opération.

Sur la communauté de communes Terres de Chalosse, trois bornes de recharge ont été installées : une à Mugron, une à Montfort et une à Hinx.

Pour plus d'informations : internet sur [www.mobive.fr](http://www.mobive.fr) ou téléphone 0 811 23 01 23



## La fête des parents... et des enfants !

Intercalée entre les fêtes des mères et des pères, cette cérémonie est l'occasion pour le maire et les élus d'inviter tous les parents, et plus spécialement de mettre à l'honneur les bébés nés entre juin 2016 et mai 2017. Sur les sept bébés invités, seuls Alexia, Benjamin et Justine étaient présents

ce vendredi 2 juin au restaurant scolaire. Leurs mamans et papas se sont vu offrir chacun un présent personnalisé.

Au fur et à mesure des années, nous sommes au regret de constater que le nombre de parents répondant à notre invi-

tation se réduit considérablement bien que nous ayons choisi de réunir les parents dans une même fête... dommage car, par cette chaude journée de printemps, la soupe de Champagne et les succulents toasts préparés par Thierry notre cuisinier ont ravies les convives !





## Défi sport : après le beau temps, la pluie !

C'est sous un soleil radieux que s'ouvrait la deuxième édition du Défi Sport dans l'après midi du 29 septembre dernier avec les écoliers de Sort et de Garrey. La pétanque, la quille, le saut en longueur, le basket, le yoga, la trottinette, les échasses furent appréciés par les quatre-vingt-dix enfants et une vingtaine d'adultes: enseignantes, personnel périscolaire, membres des associations et quelques parents d'élèves. Un bon moment de partage intergénérationnel qui trouva sa conclusion autour d'un petit goûter.

### Mêm' pas peur !

Mais la météo peut parfois jouer des tours et c'est ce qu'elle fit à merveille le matin du 30 septembre. Pourtant les associations, plus nombreuses pour cette édition, tachèrent en vain de conjurer le sort : les cyclos, les chasseurs, les anciens com-

battants, la quille, les aînés, les fous'les sortoisés, le basket, le cercle n'ont pas manqué de volonté et d'entrain pour proposer et mettre en place leurs animations. Malgré cette matinée pluvieuse, soixante-seize personnes firent le déplacement pour rapporter chacune un point à la commune de Sort à l'occasion de ce défi régional, portant le total des participants à 186 pour un taux de sportivité de 19,29% contre 24,87% l'an passé. Sort en Chalosse garde tout de même sa cinquième place dans la catégorie des communes de moins de mille habitants.

En espérant que cette mésaventure météorologique n'ait pas dissuadé les troupes pour une prochaine participation. Merci encore aux représentants des associations qui ont su répondre présent pour cette journée.



## Départs en retraite

**Ce samedi 29 septembre 2017 a été l'occasion de fêter les départs en retraite d'Yveline Camiade et Geneviève Aguerre qui ont respectivement travaillé 38 et 29 années pour notre commune.**

Comme il l'a rappelé dans son discours, organiser cette cérémonie fut pour Monsieur le Maire un grand plaisir et un grand honneur. Entourées de leurs familles, de leurs collègues municipaux, de deux enseignantes, des élus et de deux précédents maires, Jean-Jacques Cassiède et Élisabeth Servières, pour lesquels elles ont travaillé, Geneviève et Yveline ont écouté avec émotion le déroulé de leurs carrières présenté avec enthousiasme par Jean-Pierre Lahourcade : beaucoup de changements et d'évolutions dans leurs tâches, leurs responsabilités, leurs investissements, entre le ménage des bâtiments communaux et le travail périscolaire : tenue des régies de recettes de repas et de garderie, service à table le midi, accueil périscolaire matin et soir et TAP, sans oublier les nombreuses formations professionnelles.





Durant leurs longues carrières au sein de l'école de Sort puis du RPI Sort-Garrey, elles auront parfois accueilli deux générations d'une même famille. Yveline et Geneviève ont été chaleureusement remerciées en se voyant offrir, outre un superbe bouquet de roses : un séjour gastronomie et bien-être pour Yveline et une offre cadeau pour participation à un séjour touristique pour Geneviève.

Avant de convier les invités à lever une coupe pétillante en leur honneur et à déguster les délicieux toasts concoctés par leur collègue cuisinier, Jean-Pierre Lahourcade a souhaité à Yveline et Geneviève une bonne et joyeuse retraite, dont une partie sera certainement consacrée avec bonheur à leurs petits-enfants, puis il a présenté Brigitte et Justine, embauchées dès cette rentrée pour pourvoir à leurs remplacements.



## Connaissez-vous nos nouvelles employées municipales ?

**E**n raison des départs en retraite, cet été, de Geneviève Aguerre et Yveline Camiade, deux agents communaux ont été recrutés pour assurer différentes tâches sur le RPI.

Brigitte Baritaud et Justine Guilhemjouan ont rejoint l'effectif de nos employés municipaux depuis cette rentrée scolaire 2017-2018. Elles travaillent au sein de notre RPI sur l'accueil périscolaire : garderie, cantine, TAP et entretien des locaux. Brigitte, sortoise depuis vingt ans, occupait des fonctions d'auxiliaire de vie scolaire sur Amou depuis plusieurs années et assurait les TAP

de façon hebdomadaire depuis un an sur notre RPI.

Justine est titulaire d'un CAP petite enfance et d'un brevet de services à la personne, elle travaillait au centre aéré de Montfort en Chalosse cet été. Elles ont été recrutées toutes les deux pour un CDD d'un an. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.

Jérémy Jouinot a vu son contrat renouvelé pour une période d'un an à compter du 3 mars 2017.

Quatre agents ont été promus à un avancement de grade : Thierry Seize, Serge Castro-Reis, Pascale Binetruy, et Thierry Vis.

Agents	Grade actuel	Avancement de grade
<b>Thierry Seize</b>	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal
<b>Serge Castro-Reis</b>	Adjoint Tech Principal 2e Classe	Agent de maîtrise (promotion interne)
<b>Pascale Binetruy</b>	ATSEM 2e classe	ATSEM 1re Classe
<b>Thierry Vis</b>	Adjoint Tech Principal 2e classe	Adjoint Tech Principal 1re Classe

# L'accueil périscolaire

## Tarifs 2017/2018

Les tarifs sont fixés de la façon suivante :

Participation à la semaine pour une fréquentation régulière :

- Famille imposable : 3 € par enfant + 1,90 € par enfant supplémentaire
- Famille non imposable : 2,35 € par enfant + 1,25 € par enfant supplémentaire

Participation occasionnelle

- 1,60 € par jour

## Service de restauration scolaire

Le prix du repas s'élève à 2,43 €.

Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry Seize au moins la veille au **05 58 89 59 48**. Dans le cas contraire, le repas du jour est compté et payable. Le menu hebdomadaire est réactualisé toutes les semaines et mis en ligne le dimanche soir sur le site du village :

<http://www.sort-en-chalosse.fr/>

**Enfance-et-Jeunesse/Au-menu-du-RPI-cette-semaine**

Il faut noter un changement au niveau du paiement des factures de cantine et de garderie. Le paiement par chèque ou en espèces se fait directement au **Trésor Public de Montfort**, la mairie n'étant plus habilitée à récupérer ces fonds.

Vous pouvez également régler vos factures par prélèvement automatique après signature de l'accord SEPA de la Banque de France (document remis à chaque parent en début d'année scolaire). Si vous êtes intéressés par ce mode de règlement, pensez à retourner votre mandat SEPA. Ce document est toujours disponible en mairie.

Enfin, pour vous éviter de vous déplacer et pour simplifier le paiement de ces prestations municipales, la commune de Sort en Chalosse vous propose de régler directement vos factures des services périscolaires en ligne à partir du 15 du mois pour que la prise en charge par la trésorerie soit effective.

<http://www.sort-en-chalosse.fr/>

**Enfance-et-Jeunesse/Je-paye-ma-facture-en-ligne**

Pour cela, il vous suffit de vous munir de votre carte bancaire, de la facture que vous souhaitez télépayer, d'y repérer la référence et le montant à payer. Ensuite, laissez-vous guider. Remplissez les champs demandés et vous serez redirigés sur une plate-forme sécurisée de paiement.

## Vie éducative



## L'école en chiffres

### Année 2016 (95 élèves sur le RPI)

#### Répartition financière par enfant

1 990 € : dépense engagée  
443 € : participation des familles  
178 € : participation CAF et État  
1 369 € : reste à charge par enfant

#### Garderie, cantine

144 428 € : dépense engagée  
42 078 € : participation des familles  
Les familles participent à hauteur de 29% des dépenses engagées.

#### TAP

24 967 € : dépense engagée  
16 886 € : participation CAF et État  
Les dépenses liées aux TAP sont couvertes à 68% par les aides attribuées par la Caisse d'Allocations Familiales et le Fond d'Amorçage versé par l'État. Ces temps sont gra-

tuits pour les familles.

### 3 334 €

Le renouvellement du vidéo projecteur et du tableau interactif de la classe de Garrey a été financé par les deux municipalités.

**3 classes à Sort** réparties dans deux bâtiments mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour la rentrée 2017.

**6 employés communaux** chargés de l'encadrement des enfants sur le périscolaire

- Une ATSEM
- Un cuisinier
- Quatre agents périscolaires à temps non complet

**19 h** : horaire de fermeture de la garderie depuis septembre 2017

## L'école en lettres

**E**n fin d'année scolaire 2016/2017, nous avons dit au revoir à Yveline Camiade et Geneviève Aguerre qui ont pris leur retraite. Nous les remercions chaleureusement pour toutes ces années passées avec dévouement à accueillir et accompagner plusieurs générations d'enfants.

En septembre, nous avons retrouvé Thierry Seize notre cuisinier, Pascale Binetruy, Evelyne Danhil, Morgane Ducourneau, Brigitte Baritaud et Justine Guilhemjouan

sont venues compléter l'équipe d'agents périscolaires. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'équipe enseignante est maintenue dans sa composition : Mme Darrosé pour les petite et moyenne sections, Mme Caubet pour la grande section et le CP, Mme Loupien pour les CE1 et CE2, Mme Labaigt à Garrey pour les CM1 et CM2.

Nous souhaitons aux enfants et à l'ensemble des adultes une bonne année scolaire !



### Rentrée 2017 : 90 élèves sur le RPI

- 60 enfants scolarisés à Sort
  - 23 élèves en PS/MS,
  - 14 élèves en GS/CP
  - 23 élèves en CE1/CE2
- 30 enfants scolarisés à Garrey
  - 30 élèves en CM1/CM2



## L'île aux fleurs

Une île aux fleurs multicolores, des bottes rigolotes, un couple de petits pêcheurs en terre cuite, un hôtel à insectes : voici le travail des TAP réalisé pour participer au concours de fleurissement des écoles organisé par le conseil communautaire de jeunes de la communauté des communes des Terres de Chalosse au printemps 2017. En récompense de leur investissement, nos petits jardiniers se sont vus décerner le deuxième prix, une boîte de jeu éducative ainsi qu'un bon d'achat horticole.

Notre jardin floral égaye l'entrée de notre école et suivra le fil des saisons. Des pensées ont remplacé les fleurs d'été et au printemps, nos jardiniers en herbe surveilleront la sortie de nombreux bulbes. Bravo encore à toutes nos petites mains vertes.

**Pascale et Morgane**





## Association des parents d'Élèves

L'APE a pour but de proposer aux parents de l'école de Sort en Chalosse et de Garrey, ainsi qu'à leurs proches, des animations festives et culturelles (goûters, kermesse, tombola, vente d'objets et de pâtisseries...) afin de créer des liens entre les parents et de préserver l'ambiance familiale qui règne à l'école. Le but est aussi de récolter des fonds qui

serviront à l'achat de matériel pédagogique, de jouets et au financement de sorties scolaires ou d'interventions.

Cette année le bureau est composé de nouveaux parents pour certains mais aussi pour d'autres des membres déjà actifs au sein de l'association. Cette équipe est tout aussi motivée, impliquée et créative que les précédentes afin de mettre en œuvre les événements à

venir avec le soutien bien évidemment de l'équipe d'enseignantes et des communes.

Voici les manifestations pour l'année 2017-2018

### Fête de Noël

Le spectacle a été proposé aux enfants et aux parents le 21 décembre au soir à la salle polyvalente de Sort en Chalosse. L'ambiance a été festive et nos chérubins gâtés par le père Noël comme toujours en ce soir de fête.

### Galette des rois

Comme l'an passé l'association propose la vente de galettes pour le plaisir de tous en cette période d'Épiphanie.

### Vente de pâtisseries

Les plus gourmands d'entre nous attendent cette vente avec impatience au mois de février. Le succès des années précédentes nous fait reconduire cette activité pour notre plaisir gustatif.

### Tombola

Une nouveauté cette année lors de la fête de l'école qui aura lieu le 30 juin : une tombola sera organisée avec de nombreux gains à la clé.

L'association a besoin de parents prêts à donner un petit coup de main lors des manifestations proposées et elle est aussi preneuse pour toutes bonnes idées.



## Association Communale de Chasse Agréée

Cette saison, nous étions quarante membres de droit, et dix-sept membres facultatifs, effectif stable. Nous avons eu la douleur de perdre notre ami Marc Rodriguez.

Nous avons effectué neuf battues :

- 5 battues aux chevreuils qui ont permis de réaliser le plan de chasse, soit vingt-deux chevreuils
- 3 battues aux nuisibles (cinq renards)
- 1 battue aux sangliers (un sanglier)

Souignons la bonne tenue de ces battues, aucun incident à déplorer grâce à une bonne discipline et au respect des consignes de chasse.

Le 8 Mai 2017 nous avons décidé d'organiser un grand ball-trap comptant pour le challenge TRUST 2017 accueillant des compétiteurs de haut niveau.

Pour une première organisation d'une telle manifestation, nous sommes partis un peu dans l'inconnu et tout n'a pas été parfait bien sûr. Beaucoup de tâches et un peu de stress pour la gestion des classements, d'autant plus que tout cela avait lieu autour de notre nouveau local encore en travaux. Mention particulière pour nos deux chasseuses Maylis et Margaux, qui ont fait du très bon travail toute la journée. Il a fait très beau ce jour-là et l'une d'elle en a profité pour par-

faire son bronzage tout comme son voisin de table qui avait oublié qu'un chapeau se met sur la tête. Du coup le soir ils ont expérimenté le maquillage à base de Biafine. Malgré quelques petits bugs, la journée a été très réussie, et tous les participants étaient satisfaits et prêts à revenir en 2018.

La truffe au vent, le fusil cassé sur l'avant-bras, nous avons lâché les chiens dimanche 10 septembre pour la journée d'ouverture de la chasse au petit gibier.

Notre maison de la chasse avance à grands pas, même s'il reste encore des travaux à faire : la salle d'éviscération n'est pas achevée, il manque aussi un petit coup de peinture mais nous avançons. N'oublions pas

qu'il y a à peine un an, c'était un simple hangar en tôles et nous ne savions pas bien où nous allions. Grâce aux bénévoles nous sommes dorénavant chez nous : les réunions, les repas et les départs de battue se font au local.

Le repas populaire du 9 avril a rassemblé cent-quatre-vingt personnes, soit environ cinquante de plus que l'année précédente. Nous espérons que le repas a été apprécié et nous vous attendons le dimanche 8 avril 2018 pour une nouvelle édition.

Nous souhaitons aussi un prompt rétablissement à Jean Bernard Rusalen victime d'un grave accident cet été.





## La Quille de six : un jeu convivial !

**Cette jeune association respecte et promeut la tradition d'un jeu qui est né au XIXe siècle (et même avant), dans le sud ouest de la France (Landes et Pyrénées-Atlantiques).**

Cela fait maintenant plus de deux ans que l'association "la Quille Sortoise" a été ravivée par une bande de copains, vite rejointe par des copines. En effet, sur trente-six adhérents, trois féminines ont vite trouvé leur place et n'ont rien à envier à beaucoup de joueurs.

La quille, c'est un jeu d'adresse avec beaucoup de convivialité, tant et si bien que chaque manifestation officielle se finit toujours par un bon repas.

Une séance d'entraînement a lieu chaque mardi à partir de 19 h 30, pour être toujours plus précis et découvrir les différentes techniques. Mais le plus important, c'est de pouvoir se retrouver autour du quillier, de batailler, de se chambrer et surtout de vous inviter à lancer quelques boulons pour "dépiter" cinq quilles sur les six quand vous passez sur la place des courses.

Pendant la saison hivernale, le quillier s'anime le samedi à partir de 10 heures et quand les beaux jours arrivent, il est ouvert chaque vendredi dès 19 heures 30. N'hésitez surtout pas à nous rejoindre !

En début d'année, nous inaugurerons un troisième plantier, dans la salle polyvalente afin de pouvoir jouer quel que soit le temps. L'année 2018 sera rythmée par plusieurs concours, par la fête de la Quille au printemps, avec le "tiap" du midi, et par le

concours des fêtes patronales en août.

En octobre, nous organiserons une excursion dans un cadre original, ouverte aux non adhérents, qui se finira elle aussi autour d'une grande table.

La Quille Sortoise, c'est une association où les bénévoles s'investissent pour animer le village, pour faire perdurer un jeu ancien, très local, pour le faire connaître, le faire pratiquer et pour partager des bons moments. Ce jeu ne nécessite aucun équipement particulier, hormis la bonne humeur !

Alors, au plaisir de vous rencontrer en 2018 pour découvrir le ou la quillayre qui sommeille en vous !



## La quille de six

**La quille de six est l'un des nombreux jeux de quilles encore pratiqués en France.**

Il consiste à abattre cinq des six quilles en présence, à l'aide de trois boulons (ou boulets).

Il se pratique en individuel ou en équipe de quatre, en loisir ou en compétition. Car même si les quilles de six sont un jeu affilié à la Fédération Française de Bowling et Sports de Quilles (FFBSQ), sa pratique ne se réduit pas aux championnats fédéraux (auxquels participent treize clubs et moins de 300 licenciés).

On y joue dans (ou sur) un "plantier" (appelé aussi "quillier"), espace situé en plein air, sur un sol en terre battue, en bitume ou en gravillons mais qui peut aussi être installé à l'intérieur.



## Le club des Aînés

L'année 2016 s'est achevée par une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle nous avons soumis au vote la modification des statuts de notre club. Elle a été approuvée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées. Cette assemblée fut suivie d'un repas au restaurant à Gamarde. Après la galette des rois du 13 janvier, a eu lieu l'assemblée générale du Club. Grand changement cette année puisque nous avons procédé à l'élection d'un nouveau président : Bernard Fartouat. Nous remercions ici Josette Bégu qui a assuré cette fonction durant dix-sept années. À noter également l'élection de Lucienne Mora au conseil d'administration. Cette réunion fut suivie d'un repas à Bénése les Dax "Chez Simone".

### Entre balades et agapes

Le jeudi 13 avril avait lieu notre premier voyage de l'année. Quarante-deux personnes partaient en direction de Bordeaux pour, en un premier temps, une visite guidée du nouveau stade "Matmut Atlantique". Découverte de la coursive, de la salle conférence de presse, l'entrée des joueurs, les vestiaires et le bord de pelouse, puis direction le Vélodrome, structure moins impressionnante mais néanmoins tout aussi intéressante avec sa piste cycliste de 250 m de long et de 7 m de large, dimensions olympiques. L'après-midi fut consacrée à la visite de la Cité du vin (avec audio-guides). C'est un équipement culturel où s'exprime l'âme du vin à travers une approche immersive et sensorielle, au cœur d'une architecture évocatrice. Ce bâtiment culminant à 55 m et dont les 13 350 m<sup>2</sup> sont répartis sur dix niveaux nous offre une vision panoramique sur la ville girondine et notamment sur le pont Chaban-Delmas.

Le dimanche 7 mai, nous avons organisé un modeste vide-grenier qui nous a permis, avec l'organisation des repas, de passer une bonne journée.

Le 18 mai, une partie de l'après-midi était consacrée à une séance de mise à jour des connaissances du code de la route. Les deux animateurs, après avoir rappelé les règles de circulation dans les ronds-points ont traité entre autre, de la conduite sous l'effet de la consommation d'alcool et de stupéfiants. Cette séance très intéressante fut fort appréciée par les adhérents venus nombreux.

La date du 3 juin était très attendue puisque nous devions vivre un moment fort chez les bergers de Lourdios-Ichère, en vallée d'Aspe : la transhumance. Hélas, le programme prévu n'a pu avoir lieu : la météo n'étant pas clémente ce jour-là. Nous avons toutefois assisté après le petit déjeuner pris sur place, à la fabrication du fromage, avons visionné deux films relatant la vie des bergers et nous nous sommes entretenus avec l'un d'eux, Julien Lassale, frère de l'ancien candidat à la présidence de la République. À

midi, nous avons regagné la petite ville frontalière d'Urdos pour un copieux déjeuner qui reconforta les cinquante-cinq participants.

Le 16 juillet avait lieu comme chaque année le méchoui ouvert à tous qui a réuni cent vingt-cinq personnes. Merci à l'animatrice qui, de par son répertoire, nous a fait revivre des souvenirs de cinquante ans... voire plus. Le 3 septembre organisation du deuxième vide-grenier, peu d'exposants mais bonne ambiance et belle journée.

Le 5 octobre, trente-huit personnes partaient en direction de l'Occitanie. Le matin était consacré à la visite de St Bertrand de Comminges. Cette commune d'environ deux cent cinquante habitants fait partie des hauts lieux touristiques de la Haute-Garonne classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle vit essentiellement du tourisme, surtout la ville haute autour de la cathédrale Sainte-Marie. Ancienne cité romaine (1er siècle avant J-C), elle comptait au moyen-âge plus de dix mille habitants. En présence d'un guide, nous visitons la cathédrale construite sur un éperon rocheux et dont les dimensions sont impressionnantes. Cet édifice regroupe trois époques de styles différents allant du moyen âge au 16ème siècle. Les stalles et les orgues sont de véritables joyaux. Un cloître attenant ne manque pas d'intérêt. Nous parcourons les ruelles et admirons des maisons de seigneurs et des échoppes datant du 12e siècle. Après le déjeuner, arrêt à Bagnères de Luchon que nous découvrons à bord du petit train. Commentaires sur l'histoire de la ville, ses thèmes, ses nombreux parcs avec leurs arbres plus



Josette Bégu remerciée par Bernard Fartouat.

que centenaires etc... et en fond de décor, ces montagnes majestueuses entourant cette ville pleine de charme.

Le 26 octobre a eu lieu "la castagnade" appréciée par les nombreux amateurs.

L'année s'est terminée avec le traditionnel repas au restaurant de Gamarde.

Nous déplorons le décès prématuré d'Andrée Pierre, membre fidèle de notre club et avons une pensée pour sa famille.

Venez nous rejoindre pour la gymnastique (tous les mardis) ou la belote (le lundi par quinzaine) vous serez les bienvenus.

Les personnes retraitées désirant rejoindre notre Club, peuvent se mettre en rapport auprès de :

**Bernard Fartouat Tél : 06 08 68 87 07**





## La rubrique de la FNACA

### LE MOT DU PRÉSIDENT

**Il est nécessaire de faire comprendre que les anciens combattants sont des citoyens à part. En ce qui concerne la troisième génération du feu, elle est la dernière à avoir participé à une guerre dans le cadre strict de la conscription. Certains des nôtres ont même été rappelés alors qu'ils s'étaient installés dans la vie familiale ou professionnelle, car il était habituel à cette époque d'avoir accompli son service militaire pour prendre ce virage. Partis pour accomplir notre service, nous sommes revenus anciens combattants, amers et désappointés souvent, d'avoir servi inutilement au péril de notre vie, de notre santé, en ayant gâché les plus belles années de notre vie. Les anciens combattants d'Afrique du Nord ont servi loyalement et souvent de brillante manière, ce que prouvent les citations dont nous faisons lecture lors de la remise de la médaille militaire, ce qui est l'occasion pour beaucoup de dire : "J'y étais et j'ai participé". Henri Rusalen**

#### La vie de notre comité

Notre assemblée générale s'est tenue le 17 février 2017. Divers sujets relatifs à notre groupe ont été abordés et elle s'est achevée comme d'habitude par le verre de l'amitié.

Le 24 février a eu lieu à Saint-Paul-lès-Dax la réunion de section à laquelle nous étions présents. Du 28 février au 7 mars, nous avons accueilli dans notre village une exposition itinérante de la FNACA. Composée de trente-cinq panneaux, elle a fourni aux visiteurs, dont les enfants des écoles, un contenu didactique au sujet de conflit qui a duré de 1954 à 1962. Trente mille soldats français y ont laissé leur vie, dont cent-huit landais. Le devoir de mémoire reste nécessaire pour rappeler les heures sombres qu'a vécu notre pays lors de ces épisodes douloureux. Merci à nos concitoyens qui nous ont fait l'honneur de leur visite.

Le 19 mars, comme à l'accoutumée, nous étions présents dans diverses cérémonies rituelles à Mont de Marsan, Dax, Pouillon, Pontonx et Sort bien entendu. Le 28 Mars a eu lieu notre journée de travail à Onesse-Laharie en présence de tous les comités landais avec une cérémonie au monument aux morts avec nos drapeaux.

Le 8 Mai, cérémonie également au monument aux morts à l'issue de laquelle certains de nos adhérents ont rejoint leurs camarades de Hinx pour le banquet traditionnel.

Le 6 Août, participation à la cérémonie habituelle à l'occasion de nos fêtes patronales à l'issue de la messe.

Notre congrès départemental s'est déroulé à Pontonx sur deux jours. Le 12 Septembre, journée de travail en commissions départementales. Puis le 5 Octobre, ce fut un grand

rassemblement qui accueillit six-cent cinquante participants dont une douzaine de Sortois accompagnés de leurs conjointes. Cette journée débuta par une cérémonie religieuse en présence d'une centaine de drapeaux suivie de réunions des commissions, des allocutions de personnalités présentes et enfin d'une cérémonie en hommage aux morts rehaussée de la présence de l'harmonie pontoise. Bien entendu cette journée s'acheva par les agapes traditionnelles dans les arènes couvertes de la commune.

#### Honneur aux porte-drapeaux

La cérémonie du 11 novembre commémorant l'armistice de la Grande Guerre a vu, malgré la pluie menaçante, une assistance nombreuse sur le parvis du monument aux morts, avec notamment la présence d'un groupe d'enfants scolarisés à Sort en Chalosse, accompagnés de leurs parents et de leur institutrice. À l'issue de la cérémonie, Monsieur Henri Rusalen, président du comité local de la FNACA, a présenté Messieurs Roger Bernadet et Jean-Pierre Bourlon, récipiendaires à l'attribution d'un diplôme d'honneur et d'une médaille pour leurs vingt années de présence en tant que porte-drapeau.

Après les avoir félicités pour leur engagement et leur dévouement, Monsieur le maire Jean-Pierre Lahourcade a remis à chacun d'eux le diplôme puis la médaille d'honneur qu'il a épinglée à leur poitrine.

Il a conclu cette matinée citoyenne empreinte d'émotion en remerciant les acteurs de cette cérémonie et en invitant l'assemblée à se retrouver dans la salle du moulin autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Meilleurs vœux à tous.





## Le Cyclo Camping Landais

**2017... Encore une année riche en événements festifs et tours de pédales, placée sous le signe de la convivialité et du partage pour notre 70e année d'existence.**

Cette nouvelle saison débute le 15 janvier avec l'assemblée générale qui voit l'élection de Michel Lassalle comme nouveau président. Il succède à Bernard Grangé qui suite à douze années de présidence souhaite passer la main, tout en restant actif au sein du conseil d'administration. Notre association se porte bien puisque nous voyons le renouvellement de nos quarante-deux licenciés (dont huit féminines) et la création de deux nouvelles licences.

C'est le 26 février qu'un joli groupe d'une vingtaine de cyclistes se retrouvaient autour d'un café avant d'affronter le froid et les 62 km proposés pour lancer officiellement notre saison. Leurs efforts furent récompensés à leur retour par quelques boissons et autres toasts. Toujours des moments agréables à partager dans le cadre de cette journée du souvenir Albert et Jean-Jacques Marquet. Afin de célébrer les soixante-dix ans de notre club, nous organisons l'ouverture de la saison cyclotouristique du CODEP 40. Une matinée au cours de laquelle les différents clubs du 40 et du 64 ont pu, au choix, balader sur les routes de Chalosse grâce à plusieurs circuits fléchés ou explorer la campagne Sortoise sur le circuit VTT. Une rando marche était aussi proposée. Le midi, un copieux repas élaboré par nos "chefs" a su ravir nos convives d'un jour. Les mois de mars et avril nous emmenèrent

à Bonnut pour l'ouverture du CODEP 64, sur différentes routes de Chalosse, du Marensin ou encore du Pays d'Orthe lors des sorties dominicales, et de Soustons pour la randonnée de la fête de la tulipe. N'oublions pas la traditionnelle omelette pascale appréciée de tous le lundi de Pâques, qui cette année se déclinait aux asperges et aux lardons. Enfin les mois de mai et juin qui annoncent les premières échéances montagnardes tant attendues après des kilomètres accumulés parfois dans le froid et sous la pluie. Ainsi, après les sorties à Aire-sur-l'Adour, celles de Tartas ou de Saint-Pierre-d'Irube pour affronter les premiers cols basques de la saison, puis le tour du canton d'Amou et sa "petite Sibérie" avec ses pentes à 17 %, nous voilà fin prêts pour nous mesurer au Col du Pourtalet le jour de l'Ascension. Ce n'est pas moins de treize cyclos qui viennent à bout de ses 29 km d'ascension. Un effort soutenu mais rendu plus agréable par une météo ensoleillée et des paysages préservés. Une véritable récompense nous attend au sommet avec une vue imprenable sur le Pic du Midi d'Ossau et le cirque d'Anéou. La randonnée à Saint-Vincent-de-Tyrosse marque la fin du mois de mai. Mais rassurez-vous, les plus gourmands et gourmets d'entre nous se sont retrouvés le 19 mai au soir pour apprécier quelques aloses au barbecue. Toujours du partage et de la convivialité.



En ce dimanche 4 juin, malgré la pluie, le froid et le vent, cinq membres du club (dont une féminine) sont allés affronter les rudes pentes et les 153 km de la 25ème édition de la randonnée « Les cols basques » organisée par le Biarritz Olympique Cyclo. Nous voici déjà rendu au week-end du 24 et 25 juin où onze valeureux cyclos partent découvrir le pays de Brive. Ce n'est pas moins de 290 km et 4000 m de dénivelé qui les attendent lors de cette balade corrézienne alliant tourisme et gastronomie. Un ravissement pour les papilles et les yeux. Encore de beaux souvenirs cyclo touristiques pour eux. Juillet est notamment ponctué par une randonnée à Pouillon, une visite à nos voisins dacquois de l'U.C.A. pour participer à la "Dacquoise", notre journée club le 14 et l'organisation du "Tour des Côteaux de Chalosse" le 30. Arjuzanx et sa réserve naturelle est notre point de chute pour cette journée club. Les cyclistes découvrent une boucle de 58 km dans la grande forêt landaise et les marcheurs profitent pleinement du site. Après le pique-nique, une balade digestive s'improvise pour les plus courageux tandis que les autres se livrent aux douceurs du farniente. Notre traditionnelle randonnée du "Tour des Côteaux de Chalosse", organisée dans le cadre des fêtes de Montfort, a su encore attirer nombre de cyclotouristes des Landes et





des Pyrénées-Atlantiques. Les retours positifs sur l'accueil et l'organisation des différents circuits nous confortent quant à la pérennité de cette manifestation qui demande une forte mobilisation de nos licenciés.

Pas le temps de se reposer que voilà les fêtes patronales du 4 au 7 août. Le Cyclo Camping Landais prend part à l'animation de ces fêtes par la randonnée découverte VTT du samedi matin, ouverte à toutes et à tous, suivi le midi par des tapas, et par le repas moules/frites du lundi soir.

Ces mois d'août et de septembre s'égrènent mais n'entament pas le moral de nos troupes qui restent fidèles aux sorties dominicales programmées et les randos du côté de Labatut, Morcenx ou Arzacq. De son côté, notre galérien porte haut les couleurs du C.C.L. sur la Route des Grandes Alpes lors de son périple de Thonon à Nice et qui le fera passer notamment par l'Alpe d'Huez, le Galibier, l'Izoard ou encore l'Iseran.

Un mois d'octobre plus que clément prolonge notre plaisir à arpenter les routes locales avant une fin d'année qui voit habituellement nos effectifs vaquer à d'autres loisirs saisonniers ou activités agricoles et préférer la douceur d'un feu de cheminée à la rigueur hivernale.

Si vous aussi la pratique du cyclotourisme vous tente et que cette convivialité vous attire, n'hésitez plus, rejoignez-nous !



### Gymnastique Volontaire

**Malgré une baisse des effectifs en début de saison, la GV sortoise a su trouver les ressources pour recruter et dynamiser un groupe qui reste ouvert à toutes les bonnes volontés.**

**V**ingt-huit volontaires et licenciés GV ont ouvert le bal de la Gymnastique Volontaire en cette saison (septembre 2016 à Juin 2017) avec une animatrice et des accessoires (lests, tapis, ballons, élastiques, bâtons et bien d'autres...) dans la salle polyvalente. Le décor est ainsi planté pour des séances de gymnastique les mercredis soir de 20 h à 21 h.

Mais voilà qu'en septembre 2017, certaines nous ont quittées pour d'autres horizons, d'autres découvertes, et ce seront dix-neuf fidèles plus quatre nouvelles qui redémarreront la saison 2017/2018.

Nous remercions chaleureusement Muriel Lasserre pour ces bons moments de découverte de la gym par des ateliers et exercices toujours renouvelés et adaptés à chacune ! Une animatrice GV diplômée qui anime avec sérieux, bonne humeur et entrain nos cours.

Pour les plus vaillantes, les cours se transforment en marche à travers notre village et un peu plus loin... dès juillet jusqu'aux fêtes du village début août ce qui nous a permis de proposer une marche comme chaque année pour les

fêtes du village !

Un bon groupe de vingt fidèles et assidus profitent aussi tous les mardis soir de 19 à 20h de relaxation et libération des tensions par des séances de sophrologie animées par Sybille Tréard dans la salle du moulin où calme, sérénité et humour règnent en bonne harmonie.

Bien sûr nous ne terminons jamais la saison sans proposer une sortie à Sourcéo suivie d'un resto cette année "La Cuisine Terre d'Adour" à Dax le 16 juin... Jolie découverte pour une trentaine de personnes autour d'un agréable et convivial repas bien apprécié.

Afin que l'association Gym à Sort puisse durer dans le temps, n'hésitez pas à nous contacter dès 17 ans (et pas de limite !), vous êtes les bienvenus... il y en a pour tous et c'est garanti !

Sortoises, Sortois, pour vous toutes et tous, nos meilleurs vœux sportifs 2018 !

Présidente	Jocelyne Larrodé
Secrétaire	Nathalie Dupuis
Trésorière	Sophie Lurbe





## Élan Chalossais, du rêve à la réalité !

**D**u rêve pour nos deux équipes seniors cette année. Tout d'abord, nos seniors filles en championnat NF3 : une saison quasi-parfaite ! Vingt-deux matchs : trois défaites, dix-neuf victoires et une première place méritée synonyme de play-off pour une montée éventuelle en Nationale 2 Féminine. Quatre matchs pour toucher "le Graal" ! Les deux premiers matchs sont des déplacements. Le premier à Venelles qui se solde par une défaite et le second à Carqueiranne et là : exploit de nos filles s'imposant de deux points ! Match retour à la maison et là tout le club se met au diapason pour réussir ces deux réceptions : animations, bandas, salle comble. Carqueiranne vendra chèrement sa peau mais nos filles s'imposent et joueront le match de la montée contre Venelles à la maison. Une salle chauffée à blanc, jeunes, anciens, voisins, tous sont derrière les filles, mais là le rêve va s'écrouler sous le coup de boutoir des filles de Venelles qui s'imposent logiquement : un effectif plus complet et des moyens autres.

Vous nous avez fait rêver les filles, des moments à jamais gravés dans nos têtes.

En Coupe des Landes, elles échouent aux portes de la finale, éliminées par les Espoirs de Basket Landes, futurs vainqueurs de l'édition 2017.

### Les garçons au diapason

Du rêve aussi pour nos seniors 1 garçons avec une saison bien remplie : dix-neuf victoires sur vingt-deux possibles et une montée assurée au niveau supérieur régional. Malheureusement, une défaite à domicile contre BOCS les priveront d'une demi-finale Aquitaine, mais le principal était acquis : une montée. Appréciée à sa juste valeur car en

début de saison tout ne fut pas si simple : absence de joueurs, blessures, mais tous se sont mobilisés pour le groupe.

En Coupe des Landes, ils perdent en huitième de finale contre Coteaux du Luy, futur finaliste de l'édition de 2017.

L'équipe 2 filles accède pour la première fois au championnat régional avec un effectif relativement jeune. Elles n'ont pas démerité mais n'ont pas pu se maintenir sportivement. Elles seront repêchées au mois de juillet par la Ligue. Cette saison leur a permis d'acquérir beaucoup d'expérience qui leur servira cette année.

L'équipe 2 garçons revenait au plus haut niveau départemental mais malheureusement, ils ne pourront pas se maintenir à ce niveau. Nos réservistes, les deux équipes 3, filles et garçons, se maintiennent à leur niveau, ces deux groupes respirent la jeunesse, il faut continuer comme cela.

Pour nos équipes 4, c'était une valeur sûre pour aller chercher des titres. Les filles, après une belle saison, s'inclinent de deux petits points en finale contre Cauneille.

En revanche, les garçons sont champions des Landes après un match plein, face à Petites Landes. Magnifique saison pour cette équipe qui allie plaisir et compétition.

Du côté des jeunes : douze équipes dans toutes les catégories ainsi qu'une école de basket le samedi matin où une vingtaine de jeunes pousses tâte la balle orange.

Pour les résultats :

- Mini-poussins 1 : champion des Landes série B
- Mini-poussins 2 : champion des Landes série C
- U9 Mixte 1 : champion série Débutants



- U9 2 : demi-finaliste série Débutants
- U11 F1 : champion série Débrouillée
- U11 F2 : phase finale série Débutante
- U11 M1 : phase finale série confirmée/débrouillée
- U13 F : champion série B
- U13 M : quart de finale série Elite
- U15 F : région
- U15 M : phase finale série B
- U17 G : champion Série B
- U17 F : champion série A/B

Après des vacances méritées pour tout le monde, une nouvelle saison se prépare, avec quelques changements.

Chez les entraîneurs :

- SF 1 : Franck Ginestet
- SG1 : Guillaume Martine
- SF 2 : Jacques Labadie
- SG 2 : Ana Perovic

### Chez les joueurs

**Équipe 1 filles** : Lucie Larrieu et Laurie Brana ont pris du recul mais renforcent l'équipe 3 filles. Émilie Delas laisse le basket de côté. Côté arrivées : Nelly Lassegue revient depuis Paris le week-end, Amandine Dagès, elle, rentre de Paris pour revenir au pays. Charlotte Gaillac rentre des États-Unis pour signer à l'Élan et Isabelle Gaudé quitte l'Élan Chalon pour l'Élan Chalossais. Pour l'instant, la saison commence bien pour 3 victoires sur 4 matchs et un match à rejouer.

**Équipe 1 garçons** : Assan et Waz quittent notre club. Tony Bouchon, après une escapade en Allemagne, vient au club. L'équipe sera renforcée aussi de 3 jeunes du club : Édouard Saint Germain, Guillaume





## Les Colverts pétanque

L'année 2017, sous le signe du soleil jaune sur les terrains de pétanque et sous le signe des nuages gris dans nos cœurs car notre trésorière et amie, Dédée Pierre nous a quitté au mois de mars. Elle fut :

- Trésorière du club depuis la création du club
- Trésorière du District Chalosse depuis 1988
- Membre du Comité des Landes de 1992 à 2012

Un grand vide s'est creusé dans le club et sur nos tables de marque. Le club organisera un concours "challenge" en son honneur le 29 juillet 2018 au boulodrome de Sort en Chalosse.

Le club a un effectif de vingt-neuf licenciés :

- Vingt-quatre seniors : dix féminines et quatorze masculins dont huit vétérans (+ de 60 ans)
- Cinq jeunes : deux juniors, un minime et deux benjamins

Nous avons organisé trois concours dans l'année. En plus de ces concours, nous avons accueilli deux tours du championnat départemental des Clubs le 8 octobre avec la présence de huit clubs soit soixante-quatre joueurs.

Également très bonne participation des joueurs de Sort aux qualifications

Nous avons participé pour la deuxième année à l'après midi "Défi Sport" le vendredi 29 septembre à l'école de

Sort en Chalosse animé par deux éducateurs et deux membres du Club des Colverts

Suite au décès l'année dernière de Patrice (membre du club), le club de Sort en regroupement des Clubs de Saubion et Montgaillard où Patrice était passé, a organisé son premier Challenge avec une participation de soixante-dix doublettes

Le 29 octobre, nous avons accueilli les huitièmes et quarts de finale du Championnat des Clubs Féminins représentant seize clubs des Landes soit quatre-vingt-dix joueuses sur le boulodrome de Sort

**Résultats 2017 :** Les féminines engagées au Championnat des Clubs se sont inclinées en huitième de finale.

Chez les jeunes, Florent Kuenhen et Lilian Darrigade, les deux juniors du club se sont illustrés au Championnat des Clubs jeunes et sont vice-champions des Landes. Dans la catégorie Vétérans, les Sortois se sont distingués avec une place en finale du championnat des clubs District.

Un grand merci à tous les membres du club pour leur implication à chaque manifestation.

### Concours 2018

Samedi 29 juillet : challenge Dédée Pierre

Samedi 13 octobre : concours

**Les Co-présidents des Colverts Pétanque**  
**Virginie Darrigade & Christian Pierre**



Lafargue et Thomas Mora.

### Chez les éducateurs

Autre nouveauté au sein du club, une nouvelle éducatrice est arrivée : Ana Perovic, joueuse bien connue dans le basket landais en remplacement d'Estelle Cestac (fin de contrat). Souhaitons à Ana une belle aventure avec l'Élan Chalossais.

Encore plus d'actualité du club sur le Facebook de l'Élan Chalossais et sur le site internet du club des supporters de "La Team Grenat" avec leur nouvelle boutique en ligne et toutes les informations nécessaires.

Contact Élan Chalossais :

**Frédéric Mora : 06 16 37 30 90**

Contact club "Team Grenat" :

**Nicolas Cimadomo : 07 89 07 45 04**

**Adresse mail : teamgrenat@gmail.com**

À bientôt et rendez-vous autour des terrains de l'Élan Chalossais.





### Cercle sortois d'animation et de rencontre

**E**n cette nouvelle année, où l'association vient de fêter ses cinq ans de vie, le temps d'un quinquennat bien rempli, que de belles rencontres et de bons moments partagés, que de découvertes et de verres servis, que de mets appréciés et de souvenirs accumulés...

Tout cela, nous le devons à une équipe d'administrateurs qui n'ont de cesse de s'investir, de débattre, de se retrousser les manches, très souvent dans la bonne humeur, pour proposer du plaisir au public intergénérationnel qui nous accompagne. Indispensables à cette organisation, les

adhérentes et adhérents, et en son sein, les fidèles bénévoles prêts à donner de leur temps, de leur bras et de leur tête pour la réussite de nos soirées.

Du fond du cœur et avec beaucoup de gratitude, je vous adresse à toutes et à tous un grand merci.

Bien agréable fut le programme des animations 2017, d'une grande diversité culturelle, musicale, festive et culinaire. Il bénéficie de notre identité et de notre présence parmi les vingt-trois cercles de la Fédération des Cercles de Gascogne.

Malgré ce bilan positif, nous pouvons espé-

rer mieux et imaginer une vie bien plus animée autour de ce lieu de rencontre rural et unique que représente le café du moulin.

Pourquoi ne pas rêver à la venue de nouvelles personnes qui un soir choisiraient d'ouvrir la porte du cercle pour découvrir l'animation qui correspond à leur goût. Je leur dis "à très bientôt"...

En attendant, je vous souhaite une bonne année culturelle, du bonheur et bien sûr la santé... Tchou Tchou !

**Le président du Cercle d'animation et de rencontre sortois**

## Les Fou's les Sortoises

**C'**est encore une jeune association (2015) mais elle a déjà tout d'une grande : la volonté, l'entrain, la détermination et le nombre de licenciés.

L'année 2016 nous a permis de tutoyer quelques rêves !

- Être présents dans beaucoup de courses locales ou régionales: la Marensine, Rion des Landes, Saint-Paul-lès-Dax, férias-capade à Dax etc...
- Accompagner une équipe (majoritairement féminine) au semi-marathon de Bordeaux
- Être témoins d'exploits de nos licenciés à des trails en montagne de 80, 130, 180 km et toujours avec des résultats très encourageants.

Nous avons aussi eu le plaisir en accord et avec le soutien du comité des fêtes de préparer et servir des repas durant les fêtes du village. Ce fut un succès que nous espérons renouveler dans les années à venir. Merci à tous les bénévoles et aux sponsors.

L'année 2017 nous a permis de "transformer ces essais" en affinant les préparations aux futures courses marathon et trails pour porter avec panache les couleurs du club.

Face au succès en nocturne de la Transversale des Fous à Sort, il semble opportun de pérenniser cette épreuve et de l'inscrire dans la tradition du village.

Dans un monde où on veut que tout "marche bien", chez nous ça court très bien... Il faut donc conserver cette volonté et cet état d'esprit. Dans vos résolutions de début d'année pour vous surprendre et vous faire

plaisir, chaussez vos baskets et rejoignez-nous. Il nous reste encore des capacités d'accueil et de "management".

Entraînement les mercredis soir sur Dax à 19 h et dimanches sur Sort, Saint-Paul-lès-Dax ou autre à 9 h 30  
Contact :  
**Christophe Dupuy : 06 07 46 95 21**





## Mairie

**Téléphone :** 05 58 89 51 02  
**Courriel :** mairie@sort-en-chalosse.fr  
**Site internet :** www.sort-en-chalosse.fr  
**Heures d'ouverture :**  
**Lundi :** 9 h – 12 h  
**Mardi et jeudi :** 8 h 30 – 12 h  
**Vendredi :** 14 h – 17 h  
**Samedi :** 9 h – 12 h

## Location salle du Moulin

Tarifs 2017	1/2 Journée	Journée	Week-end
<b>Sortois</b>	70	110	160
<b>Caution</b>	200	200	200

## Location tables et chaises

### Salle polyvalente

Chaises en résine : 0,50 €/chaise  
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Tables avec chaises en résine :  
 1,50 €/table et 0,50 €/chaise  
 Couverts : compris dans la location de la salle  
**À domicile**  
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Couverts : 0,20 €/couvert

## Écoles

**Téléphone :**  
**Sort en Chalosse** 05 58 89 56 20  
**Garrey** 05 58 89 70 01  
**Cantine & garderie** (Signalement absences) 05 58 89 59 48  
**Horaires de l'accueil périscolaire**  
**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
**Le matin** de 7 h 30 à 8 h 40 - **Le soir** de 16 h 50 à 19 h 30  
**Mercredi :**  
**Le matin** de 7 h 30 à 8 h 40 - **Le midi** de 11 h 50 à 12 h 30

## Location gîte communal

Période	Tarifs semaine 2017
<b>Saison bleue</b> Du 06/01/2018 au 07/04/2018 05/05/2018 au 09/06/2018 - 22/09/2018 au 22/12/2018	<b>226 €</b>
<b>Saison verte</b> 07/04/2018 au 05/05/2018 – 22/12/2018 au 06/01/2019	<b>259 €</b>
<b>Saison jaune</b> 09/06/2018 au 07/07/2018 – 25/08/2018 au 22/09/2018	<b>325 €</b>
<b>Saison orange</b> 07/07/2018 au 14/07/2018 – 18/08/2018 au 25/08/2018	<b>396 €</b>
<b>Saison rouge</b> 14/07/2018 au 28/07/2018	<b>420 €</b>
<b>Période violette</b> 28/07/2018 au 18/08/2018	<b>450 €</b>
<b>Prix 2 nuits</b>	<b>50 % du prix semaine</b>
<b>Prix cure (3 semaines)</b>	<b>660 € hors juillet-août 880 juillet-août</b>
<b>Long séjour (sauf juillet / août)</b>	<b>550 € / mois</b>

**Le tarif court séjour se calcule selon la règle suivante :**  
 3 nuits = 65% du prix semaine - 4 nuits = 80% du prix semaine  
 5 nuits = 90% du prix semaine - 6 nuits = prix semaine

## Location salle polyvalente

Tarifs 2017	1/2 Journée	Journée	Week-end
<b>Extérieurs</b>	110	240	310
<b>Sortois</b>	70	110	160
<b>Caution</b>	200		

## Location Grange du Luy Garrey

160 € pour le week-end + 20 € pour le chauffage si besoin.  
 La caution s'élève à 160 €.

## Déchetterie et collecte

**Située à Poyartin, sur la route Hinx / Montfort.**  
 Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.  
**Ouverture : lundi, mercredi, vendredi & samedi**  
 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
**Ordures ménagères** (Containers publics) :  
**Collecte le vendredi**

### Transport scolaire d'école à école

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
 Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 16 h 50  
**Mercredi :**  
 Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 12 h

### Réservation

(par courrier ou par téléphone)  
 Réservation Accueil Landes  
 Chambre d'agriculture  
 Cité Galliane  
 40005 Mont de Marsan  
**Tél. :** 05 58 85 44 44  
**Fax :** 05 58 85 44 45  
**Mail :**  
 gites-de-France@landes.chambagri.fr  
**Site :**  
 www.gites-de-france-landes.com

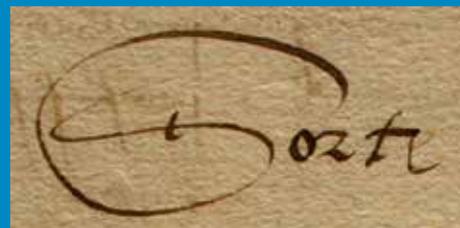
**Caution :** 150 €

**Taxe de séjour :** 0,35 € par nuit et par personne de plus de 13 ans  
 Animaux domestiques admis



## Historique du nom de la commune de Sort... en Chalosse !

Le nom de la commune de Sort viendrait de la déformation de mots gascons "sordar", lieu où l'eau sort, ou "sorten", lieu où il y a des sources, ce qui correspond bien à la topographie locale. Dans les documents anciens du XIe au XVIIe siècle, Sort est toujours apparu écrit tel quel.



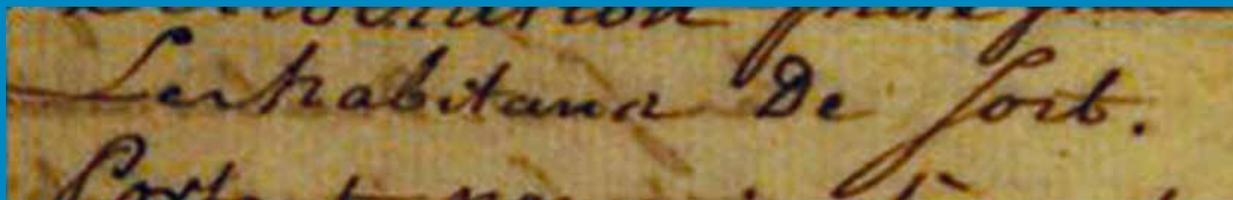
Par contre, dans les dictionnaires géographiques ou les ouvrages traitant de l'histoire des Landes parus courant XVIIIe, notre village prend le nom de Sortes, sans que rien ne puisse expliquer cette modification orthographique.

**SORTES, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 395 habitans.**

Autour de la révolution, Sort en la prévôté (Sort, dépendant de la prévôté de Dax) est différencié de Sort en Marenne (Soorts), tout comme Bénesse en la prévôté (Bénesse-lès-Dax) de Bénesse en Marenne. La création des communes et des départements qui suivront la révolution, ainsi que la mise en place d'un réseau postal de plus en plus dense justifient sûrement ce souci de précision, limitant ainsi les erreurs d'acheminement.

Entre l'an II et l'an X, (1793-1802), dans le Recueil des lois de la République Française, Sort se transforme en Fort, et appartient à la justice de paix de Montfort. Cette modification paraît résulter d'une erreur de lecture de documents manuscrits car, à l'époque les "S" et les "F" sont fort ressemblants.

**MONTFORT:**  
**Cassen. — Clermont. — Fort. — Gamarde. — Garrey. — Geours (Saint). — Gibret. — Goos. — Hinx. — Jean-de-Lier (Saint). — Laurède. — Louer. — Lourquen. — Montfort. — Nousse. — Onard. — Ozourt. — Pierre-de-Lier (Saint). — Poyanne. — Poyartin. — Prechacq. — Vicq.**



Au XXe siècle, les échanges postaux ou commerciaux entre villages deviennent de plus en plus importants. Il devient donc problématique de vivre dans un département où se côtoient Sort, Sorde, Sore et Soorts. C'est la commune de Sorde la première qui, en 1908, saisit le Conseil Général sur les "erreurs nombreuses et les fausses directions dans le service postal" dues à la similitude des noms des quatre communes. Soorts suit le mouvement en 1912. Notre conseil municipal se manifestera dans le même sens dans sa séance du 8 Mai 1932 :

*"Fréquemment, des correspondances destinées à des habitants de la commune de Sort sont acheminées à Soorts, Sore ou Sordes. Il peut en résulter un préjudice grave soit pour les destinataires soit pour les expéditeurs.*

*Il serait donc infiniment désirable que la dénomination officielle de la commune fut complétée par une indication qui permet aux services des postes de ne plus donner aucune fausse direction à la correspondance destinée aux habitants de la commune. Il semble dès lors qu'il y aurait lieu de la désigner à l'avenir sous le nom de : Sort en Chalosse."*

Le 27 septembre 1932, le Conseil Général donne un avis favorable. Mais le 23 février 1933, Monsieur l'archiviste départemental suggère fortement que la commune devrait prendre le nom de "Sort sur Luy". Par une délibération du 30 avril 1933, le conseil municipal de Sort maintient ses positions et en juin de la même année, le Conseil Général donne son approbation définitive. Le changement de dénomination de "Sort" en "Sort en Chalosse" sera officialisé par décret ministériel du 28 décembre 1936 puis publié au Journal Officiel.

**Changement de noms de communes.**

—

— ◆ ◆ ◆ —

Par décrets en date du 28 décembre 1936 :

La commune de Sort (canton de Montfort, arrondissement de Dax, département des Landes) portera à l'avenir le nom de Sort-en-Chalosse.

